Nº 11-626-X au catalogue — Nº 004
ISSN 1927-5048
ISBN 978-1-100-98598-5

**Document analytique**

**Aperçus économiques**

# L'entrée et la sortie d'entreprises au Canada, 2000 à 2008

*par Oana Ciobanu et Weimin Wang*
Division de l'analyse économique

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

## Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel à infostats@statcan.gc.ca ou par téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

**Centre de contact national de Statistique Canada**

Numéros sans frais (Canada et États-Unis) :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-263-1136 |
| Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| Télécopieur | 1-877-287-4369 |

Appels locaux ou internationaux :

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-613-951-8116 |
| Télécopieur | 1-613-951-0581 |

**Programme des services de dépôt**

| | |
|---|---|
| Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| Télécopieur | 1-800-565-7757 |

## Comment accéder à ce produit

Le produit nº 11-626-X au catalogue est disponible gratuitement sous format électronique. Pour obtenir un exemplaire, il suffit de visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca et de parcourir par « Ressource clé » > « Publications ».

## Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens ».

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2012

Tous droits réservés. Le contenu de la présente publication électronique peut être reproduit en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, sans autre permission de Statistique Canada, sous réserve que la reproduction soit effectuée uniquement à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé destiné aux journaux et/ou à des fins non commerciales. Statistique Canada doit être cité comme suit : Source (ou « Adapté de », s'il y a lieu) : Statistique Canada, année de publication, nom du produit, numéro au catalogue, volume et numéro, période de référence et page(s). Autrement, il est interdit de reproduire le contenu de la présente publication, ou de l'emmagasiner dans un système d'extraction, ou de le transmettre sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique, mécanique, photographique, pour quelque fin que ce soit, sans l'autorisation écrite préalable des Services d'octroi de licences, Division de la gestion de l'information, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

This publication is also available in English.

## Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

| | |
|---|---|
| . | indisponible pour toute période de référence |
| .. | indisponible pour une période de référence précise |
| ... | n'ayant pas lieu de figurer |
| 0 | zéro absolu ou valeur arrondie à zéro |
| $0^s$ | valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie |
| $^p$ | provisoire |
| $^r$ | révisé |
| x | confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique* |
| $^E$ | à utiliser avec prudence |
| F | trop peu fiable pour être publié |
| * | valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05) |

## Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

# L'entrée et la sortie d'entreprises au Canada, 2000 à 2008

*Par Oana Ciobanu et Weimin Wang*

Cet article de la série *Aperçus économiques* traite des profils d'entrée et de sortie d'entreprises dans le secteur canadien des entreprises et les industries qui le composent[1]. Il porte plus particulièrement sur l'importance relative des entreprises entrantes et sortantes déterminée en fonction du nombre d'entreprises et de l'emploi, sur la persistance des profils d'entrée et de sortie au fil du temps et sur la corrélation entre les taux d'entrée et de sortie selon l'industrie.

L'entrée et la sortie d'entreprises sont des aspects importants de la dynamique des entreprises. Les modèles de « destruction créatrice » de Schumpeter soulignent l'importance du rôle que jouent l'entrée et la sortie d'entreprises dans l'innovation et, par conséquent, la productivité. Afin de survivre et de remplacer les entreprises établies, les nouvelles entreprises matérialisent énergiquement de nouvelles idées. Les pressions que ces entreprises entrantes exercent ainsi forcent les entreprises établies à innover. Durant ce processus, les gagnantes persistent et prospèrent, tandis que les perdantes périclitent et disparaissent. Le cycle d'entrée et de sortie renouvelle la population industrielle.

Dans le présent article, la population cible est le secteur canadien des entreprises, c'est-à-dire l'ensemble des entreprises à l'exclusion des industries du secteur public et des organismes sans but lucratif. En 2008, le nombre d'entreprises de ce secteur qui employaient de la main-d'œuvre se chiffrait à plus d'un million[2].

Les entreprises employant de la main-d'œuvre sont réparties en quatre catégories. Au cours d'une année donnée, les entreprises entrantes sont les nouvelles entreprises qui n'existaient pas l'année précédente, les entreprises sortantes sont les entreprises qui sortiront du marché durant l'année en question, les entreprises éphémères sont les entreprises qui entrent sur le marché et qui en sortent au cours de l'année et les entreprises persistantes sont les entreprises qui existaient déjà et qui continueront d'exister à la fin de l'année. Dans le présent article, les mesures de l'entrée et de la sortie d'entreprises excluent les entreprises éphémères.

**Graphique 1**
**Profils d'entrée et de sortie, secteur des entreprises, de 2000 à 2008**

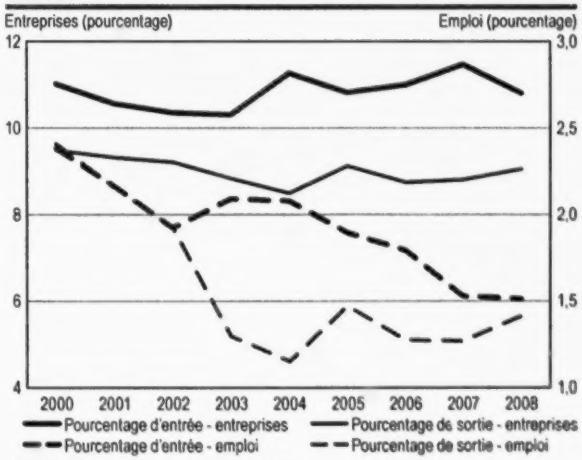


Source : Statistique Canada, calculs des auteurs.

## Profils d'entrée et de sortie dans le temps

De 2000 à 2008, chaque année, près d'une entreprise sur 10 venait d'entrer sur le marché ou était sur le point d'en sortir. Les taux d'entrée et de sortie annuels moyens calculés en fonction du nombre d'entreprises sont respectivement de 10,8 % et 9,0 %. Bien que les entreprises entrantes et les entreprises sortantes

1. L'analyse présentée dans cet article est fondée sur l'ensemble de données du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi (PALE) de Statistique Canada.
2. Les données sont tirées du Programme d'analyse longitudinale de l'emploi. Voir Ciobanu et Wang (2012).

soient nombreuses, elles représentent un pourcentage de l'emploi beaucoup plus faible que le pourcentage du nombre total d'entreprises. Calculés sous forme de pourcentage de l'emploi total dans le secteur des entreprises, les taux d'entrée et de sortie moyens pour la période à l'étude se chiffrent respectivement à 1,9 % et 1,6 %. L'écart entre les taux selon qu'ils sont calculés d'après le nombre d'entreprises ou l'emploi s'explique par la taille relativement petite des entreprises entrantes et des entreprises sortantes.

Exprimés en pourcentage de l'ensemble des entreprises actives, les taux d'entrée et de sortie ont été relativement stables de 2000 à 2008 (graphique 1). Cependant, les taux d'entrée et de sortie exprimés en pourcentage de l'emploi total ont reculé, parce que la taille moyenne des entreprises entrantes et des entreprises sortantes a diminué.

Cette différence est également observable au niveau des industries. Les taux d'entrée et de sortie fondés sur le nombre d'entreprises ont été stables, mais pour la majorité des industries, les taux d'entrée et de sortie fondés sur l'emploi ont affiché une tendance à la baisse.

## Plus d'entrées que de sorties

En moyenne, de 2000 à 2008, les entreprises entrantes affichaient des taux supérieurs de 20 % à ceux des entreprises sortantes, tant en fonction du nombre d'entreprises qu'en fonction de l'emploi. Par conséquent, le nombre d'entreprises a augmenté au cours de cette période. Cette tendance s'observe également au niveau des industries. Dans 16 des 18 industries à l'étude, les entreprises entrantes ont été plus nombreuses que les entreprises sortantes. Font exception les industries de l'agriculture et de la fabrication de biens non durables, qui affichaient la tendance inverse.

Les mesures de l'entrée et de la sortie réagissent différemment aux facteurs variant en fonction du temps. Au niveau agrégé, les mesures de l'intensité de l'entrée et de la sortie affichaient une corrélation négative. Au niveau des industries, la corrélation était positive pour 7 industries et négative pour 11 d'entre elles, ce qui laisse entendre que la réaction des taux d'entrée et de sortie aux facteurs variant en fonction du temps diffère considérablement d'une industrie à l'autre. Dans certaines industries, les deux taux réagissent de la même façon, alors que dans d'autres industries, ils réagissent de manière opposée.

## Hétérogénéité

Les taux d'entrée et de sortie d'entreprises, qu'ils soient mesurés selon le nombre d'entreprises ou selon l'emploi, diffèrent considérablement d'une industrie à l'autre (tableau 1).

Le taux d'entrée calculé au moyen du nombre d'entreprises varie de 6,6 % dans l'industrie de la fabrication de biens non durables à 13,5 % dans l'industrie des services professionnels. Lorsqu'il est fondé sur l'emploi, le taux d'entrée varie de 0,7 % dans l'industrie des services publics à 3,4 % dans l'industrie de l'enseignement et dans celle des arts, des spectacles et des loisirs. En moyenne, le taux d'entrée est plus élevé dans le secteur producteur de services que dans le secteur producteur de biens.

**Tableau 1**
**Mesures de l'entrée et de la sortie, moyenne de 2000 à 2008**

| | Nombre d'entreprises | | Emploi | |
|---|---|---|---|---|
| | Entrée | Sortie | Entrée | Sortie |
| | pourcentage | | | |
| Industries productrices de biens et de services | | | | |
| Agriculture | 8,4 | 9,3 | 2,8 | 2,8 |
| Extraction minière | 13,1 | 8,7 | 1,4 | 1,8 |
| Services publics | 11,6 | 10,4 | 0,7 | 0,6 |
| Construction | 12,1 | 8,5 | 3,0 | 2,0 |
| Fabrication, biens durables | 7,3 | 6,9 | 1,1 | 0,9 |
| Fabrication, biens non durables | 6,6 | 8,1 | 0,9 | 1,1 |
| Commerce de gros | 8,0 | 7,9 | 1,2 | 1,2 |
| Commerce de détail | 9,6 | 9,1 | 1,5 | 1,3 |
| Transport et entreposage | 12,7 | 10,0 | 1,4 | 1,3 |
| Industrie de l'information et industrie culturelle | 12,3 | 9,8 | 1,9 | 1,2 |
| Finance, assurances et services immobiliers | 11,0 | 9,1 | 1,7 | 1,6 |
| Services professionnels | 13,5 | 9,5 | 3,2 | 2,3 |
| Services administratifs | 12,0 | 9,4 | 2,6 | 1,8 |
| Enseignement | 12,9 | 8,8 | 3,4 | 2,2 |
| Santé | 8,5 | 6,0 | 2,5 | 1,7 |
| Hébergement et services de restauration | 9,9 | 8,2 | 1,9 | 1,4 |
| Arts, spectacles et loisirs | 12,0 | 11,0 | 3,4 | 2,6 |
| Services personnels | 10,5 | 9,1 | 3,0 | 2,6 |
| Biens | 10,0 | 8,4 | 1,6 | 1,4 |
| Services | 11,2 | 9,2 | 2,1 | 1,7 |
| Total des entreprises | 10,8 | 9,0 | 1,9 | 1,6 |

Source: Statistique Canada, calculs des auteurs.

**Tableau 2**
**Corrélation intertemporelle, entrée et sortie, selon le nombre d'entreprises**

| | Entrée | | | | | | | | | Sortie | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 | 2000 | 2001 | 2002 | 2003 | 2004 | 2005 | 2006 | 2007 | 2008 |
| | coefficient de corrélation | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Année | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| 2000 | 1,00 | 0,94 | 0,87 | 0,86 | 0,84 | 0,84 | 0,81 | 0,76 | 0,80 | 1,00 | 0,77 | 0,18 | -0,16 | -0,41 | -0,05 | -0,21 | 0,17 | -0,25 |
| 2001 | ... | 1,00 | 0,95 | 0,90 | 0,90 | 0,89 | 0,82 | 0,82 | 0,88 | ... | 1,00 | 0,72 | 0,44 | 0,18 | 0,50 | 0,37 | 0,68 | 0,37 |
| 2002 | ... | ... | 1,00 | 0,88 | 0,84 | 0,82 | 0,74 | 0,81 | 0,87 | ... | ... | 1,00 | 0,88 | 0,77 | 0,84 | 0,85 | 0,94 | 0,81 |
| 2003 | ... | ... | ... | 1,00 | 0,96 | 0,94 | 0,93 | 0,85 | 0,88 | ... | ... | ... | 1,00 | 0,94 | 0,94 | 0,95 | 0,88 | 0,84 |
| 2004 | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,98 | 0,96 | 0,89 | 0,89 | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,90 | 0,96 | 0,80 | 0,84 |
| 2005 | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,97 | 0,91 | 0,90 | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,96 | 0,90 | 0,79 |
| 2006 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,91 | 0,87 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,91 | 0,88 |
| 2007 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,96 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 | 0,83 |
| 2008 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | ... | 1,00 |

Source: Statistique Canada, calculs des auteurs.

Le taux de sortie fondé sur le nombre d'entreprises varie de 6,0 % dans l'industrie de la santé à 11,0 % dans celle des arts, des spectacles et des loisirs. Lorsqu'il est fondé sur l'emploi, le taux de sortie varie de 0,6 % dans l'industrie des services publics à 2,8 % dans l'industrie de l'agriculture. Comme dans le cas des mesures de l'entrée, les deux mesures de la sortie sont plus élevées dans le secteur producteur de services que dans le secteur producteur de biens.

Étant donné la similitude des facteurs propres aux industries, les différences entre les taux d'entrée et de sortie des industries persistent dans le temps (tableau 2). Une corrélation intertemporelle positive de l'entrée (de la sortie) indique qu'une industrie dont le taux d'entrée (de sortie) est supérieur à la moyenne durant une année donnée aura un niveau d'entrée (de sortie) supérieur à la moyenne les années subséquentes. Lorsqu'ils sont fondés sur le nombre d'entreprises, les taux d'entrée et les taux de sortie sont positivement corrélés, sauf pour le taux de sortie en 2000. Cette année-là, le taux de sortie pourrait avoir été dicté en grande partie par l'éclatement de la bulle des entreprises pointcom.

Dans les industries, l'entrée corrèle positivement avec la sortie. Si l'on considère la moyenne des industries de 2000 à 2008, le coefficient de corrélation entre les taux d'entrée et de sortie fondés sur le nombre d'entreprises est de 0,63, et le coefficient de corrélation entre les taux d'entrée et de sortie fondés sur l'emploi est de 0,87. La corrélation positive indique qu'une industrie dans laquelle les taux d'entrée sont supérieurs à la moyenne a également tendance à afficher des taux de sortie supérieurs à la moyenne. Des taux de sortie élevés sont la conséquence du plus grand degré d'expérimentation qui est associé à des taux d'entrée élevés.

# Bibliographie

Cet article de la série *Aperçus économiques* s'appuie sur une étude réalisée par la Division de l'analyse économique. Pour plus de renseignements, veuillez consulter l'ouvrage suivant :

Ciobanu, O., et W. Wang. *Dynamique des entreprises : l'entrée et la sortie d'entreprises au Canada, 2000 à 2008*. Produit nº 11-622-M au catalogue de Statistique Canada. Ottawa, Ontario. L'économie canadienne en transition. Nº 22.